



Animateur référent

Bastien Remurier
TERRES INOVIA
0698699478
b.remurier@terresinovia.fr

Animatrice suppléante

Solana VERA
TERRES INOVIA
0676727892
s.vera@terresinovia.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président des Chambres
d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

A consulter sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action de la Stratégie Écophyto 2030
pilotée par les ministères chargés de
l'Agriculture, de l'Environnement, de
la Santé et de la Recherche, avec le
soutien financier de l'Office Français
de la Biodiversité

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



Avec le soutien financier de



BSV protéagineux n°4 le 09 avril 2026 (semaine 15)

L'essentiel de la semaine

Les pois affichent 2 à 4 feuilles.

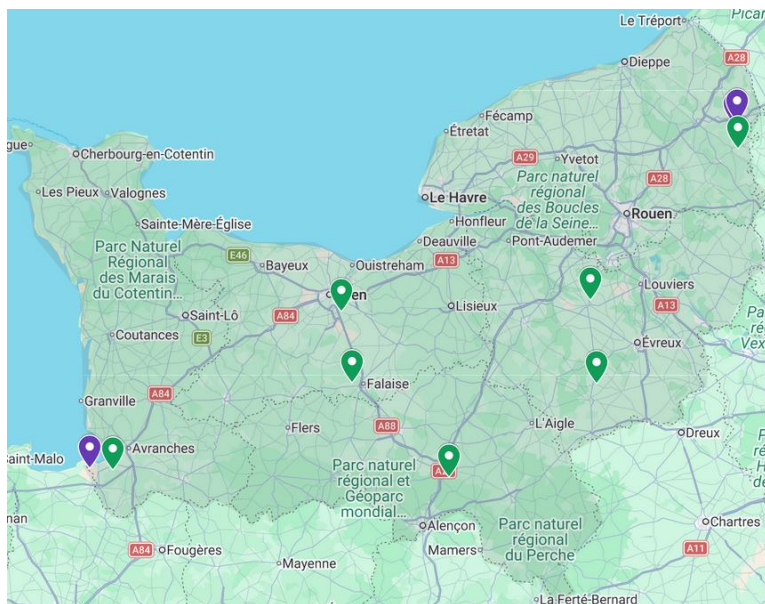
Les féveroles présentent 2 feuilles.

Absence des thrips sur les pois. 1^{er} signalement de sitones sur les pois et 1 signalement de pucerons verts. Pas de bioagresseur observé côté féverole.

Le réseau d'observation

Actuellement, **8 parcelles de pois de printemps** et **4 parcelles de féveroles de printemps** composent le réseau de suivi 2026.

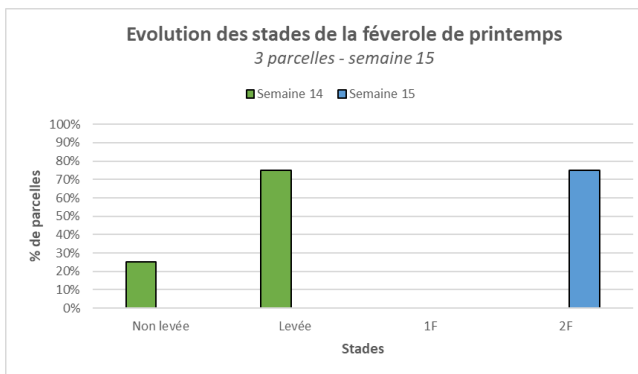
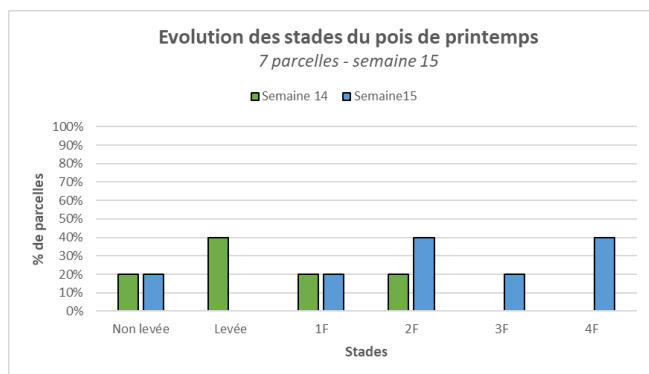
Cette semaine, 7 parcelles de pois et 3 parcelles de féveroles ont été suivies.



Stades

Pois de printemps : Les parcelles sont principalement entre 2 et 4 feuilles. Les semis les plus tardifs sont encore en cours de levée.

Féverole de printemps : Les parcelles sont au stade 2 feuilles



Thrips du lin et des céréales (*Thrips angusticeps*)

Description

Le thrips est un insecte minuscule de 1 mm brun foncé et de forme allongée, difficilement observable directement sur les plantes. Il est actif dès que la température atteint les 7-8°C. Il pique les plantes pour se nourrir et injecte alors une salive toxique, provoquant des réactions physiologiques tels que le nanisme des plantes, la crispation des feuilles avec des taches jaunes et brunes et développant de nombreuses ramifications. La nuisibilité des thrips est accentuée si la plante est jeune et peu poussante.

Les pois de printemps, les lupins et les lentilles sont concernés par cet insecte, cependant la nuisibilité est faible à nulle sur les féveroles et le pois d'hiver.

Une astuce pour l'observation : les thrips étant très petits, il est recommandé pour les dénombrer de prélever des plantes en les mettant dans un **sac transparent** laissé au soleil. Au bout d'une dizaine de minutes, les thrips vont s'agglutiner sur la paroi du sac, permettant de relever leur nombre par rapport au nombre de plantes dans le sac.

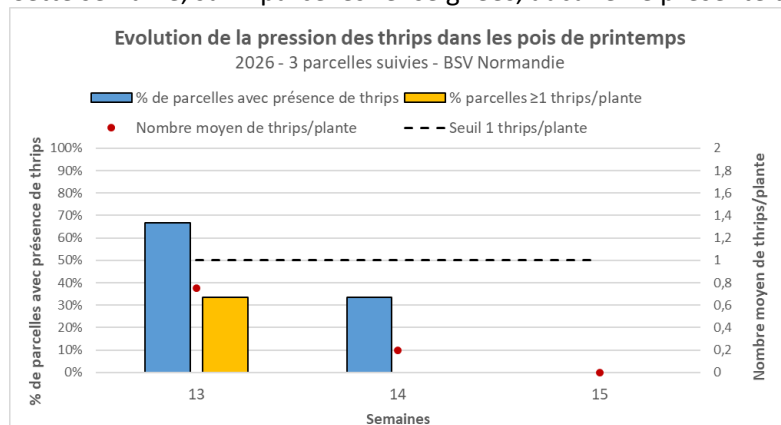
Risque Thrips



Thrips adulte

Observations

Cette semaine, sur 4 parcelles renseignées, aucune ne présente de thrips.



Période de risque et seuil de nuisibilité

La surveillance se fait de la levée au stade 6 feuilles des pois de printemps. **Le seuil de nuisibilité est de 1 thrips par plante en moyenne.**

La nuisibilité est accentuée ou non selon la vigueur de croissance des pois, une faible vigueur augmente le risque de nuisibilité de l'insecte.

Il n'a jamais été observé de dégâts de thrips en **pois d'hiver ou féveroles.**

Analyse du risque

Le risque est faible. L'absence de l'insecte et l'avancée des stades de la plupart des pois diminuent le risque. Les parcelles semées tardivement restent à surveiller.

Leviers agronomiques et alternatifs

La gestion du risque thrips passe avant tout par des cultures bien implantées, capables de rapidement se développer en début de cycle. L'absence de croûte de battance la bonne porosité du lit de semence ou encore l'utilisation de semences certifiées sont des gages d'amélioration de la vigueur de la plante, permettant de limiter sa sensibilité aux thrips.

Résistance aux produits phytosanitaires :



Il n'existe à ce jour pas de résistance contre le thrips et le sitone. Cependant, le raisonnement des traitements et l'alternance des substances actives peut prévenir du risque d'apparition de résistances.

Le sitone (*Sitona lineatus*)

Description

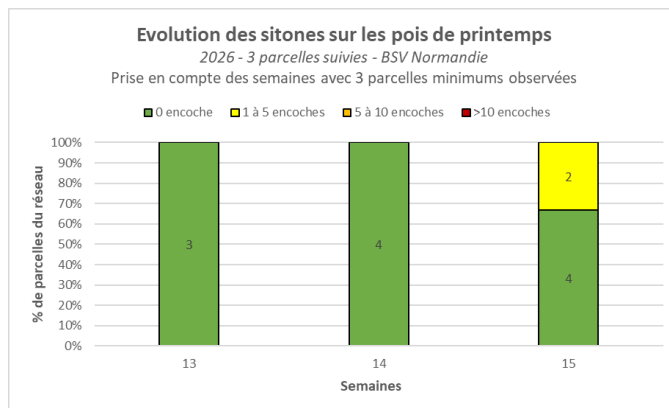


Les sitones sont des charançons de grande taille, de couleur gris verdâtre à brun-rouge. Actifs à partir de 12°C, leur présence dans les parcelles se traduit par des encoches semi-circulaires sur le bord des feuilles qui présentent alors un aspect dentelé. **Cette activité d'alimentation n'est pas nuisible. En revanche, les larves le sont en détruisant les nodosités** compromettant l'alimentation en azote des légumineuses.



Sitone adulte - Encoches sur feuilles - Larve de sitone dans nodosité

Observations



Pois de printemps : Sur 6 parcelles de pois suivies, 2 parcelles présentent 1 à 5 encoches.

Féverole de printemps : absence d'activité

Une astuce pour l'observation : Malgré sa taille imposante, cet insecte sait rester discret et se cache régulièrement. Afin d'évaluer sa présence, on l'observe indirectement en dénombrant les encoches d'alimentation sur les feuilles. La présence

d'encoche sur les dernières feuilles émises révèle une activité récente.

Période de risque et seuil de nuisibilité

La période de risque s'étale de la levée au stade 6 feuilles pour les pois et féveroles de printemps. On estime que passé ce stade, la phase de ponte est passée.

Pour les pois d'hiver, cette période de risque va de la sortie d'hiver à 10 feuilles.

Seuil pois de printemps : Le seuil est de 5 à 10 encoches sur le dernier étage foliaire.

Seuil féverole de printemps : Le risque est atteint lorsque toutes les feuilles présentent des encoches

Analyse de risque

Le risque est faible. Les 1^{er} sitones sont signalés dans les pois mais leur activité témoigne d'une présence encore faible des adultes. Vigilance dans les jours qui suivent, la remontée des températures peut accélérer l'activité de l'insecte.

Leviers agronomiques et alternatifs

La gestion du risque sitone passe avant tout par des cultures bien implantées et enracinées, capables de produire de nombreuses nodosités réparties sur l'ensemble des racines, limitant les effets d'agglutination et permettant de compenser les quelques pertes de nodosités provoquées par le ravageur.

Résistance aux produits phytosanitaires :



Il n'existe à ce jour pas de résistance contre le thrips et le sitone. Cependant, le raisonnement des traitements et l'alternance des substances actives peut prévenir du risque d'apparition de résistances.

Le puceron vert (*Acyrtosiphon pisum*)

Description



Pucerons verts sur pois d'hiver

Le pois est colonisé par le puceron vert (*Acyrtosiphon pisum*) qui présente une couleur verte à rose et se cache souvent sous les feuilles et dans les nouvelles feuilles émergentes et plus tard dans les boutons floraux.

Les pucerons arrivent habituellement vers la floraison. Cependant, certaines années, les populations peuvent arriver plus tôt en végétation. Les pucerons, en plus de ponctionner la sève, peuvent transmettre des virus. Ces viroses sont d'autant plus nuisibles qu'ils infectent les plantes à

des stades jeunes sur des plantes stressées. A partir de la floraison, le risque viroses diminue mais il faut prendre en compte les dégâts directs liés aux piqûres : avortements de boutons floraux et de jeunes gousses.

Une astuce pour l'observation : le puceron vert est souvent caché et peu visible par sa couleur verte. Pour mieux l'observer, il suffit de prélever des plantes et de les secouer au-dessus d'une feuille blanche. Les pucerons verts du pois ont une faible adhérence à la plante et tombent facilement.

Observations

1 observateur signale quelques colonies de 1 à 5 pucerons/plante.

Risque puceron vert



Période de risque et seuil de nuisibilité

La nuisibilité évolue selon le stade de la plante, le pois étant plus ou moins sensible à la nuisibilité directe mais également indirecte via les viroses. Les jeunes stades restent les plus sensibles.

- Levée à 6 feuilles : $\geq 10\%$ de plantes avec pucerons
- 6 feuilles – avant début floraison : $\geq 5-10$ pucerons / plantes
- Début floraison – fin floraison + 15 jours : $\geq 20-30$ pucerons / plantes

Analyse de risque

Le signalement reste marginal pour le moment, mais les conditions chaudes et sèches peuvent profiter à l'installation précoce de l'insecte. Il est important de rester vigilant sur l'installation de colonies aux jeunes stades mais également sur l'activité des auxiliaires présents, pouvant assurer une régulation naturelle.

Leviers agronomiques et alternatifs

La gestion du risque pucerons passe avant tout par des pois vigoureux, moins susceptibles de marquer les viroses. Également, une surveillance régulière permet d'éviter des mauvaises surprises en cas d'arrivée précoce des pucerons. Enfin, **tous les leviers permettant de favoriser les auxiliaires peuvent permettre de réguler naturellement** les populations. Mise à part en 2020, les populations de pucerons ont rarement dépassé les seuils indicatifs de risque, en lien avec des arrivées moins précoces et une activité des auxiliaires non négligeable. Le risque des pucerons est à relativiser au regard de l'activité des auxiliaires constatés (coccinelle, syrphe, parasitoïdes, etc)



Larve de coccinelle dévorant un puceron noir – Pupe de syrphe

Résistance aux produits phytosanitaires :



Il n'existe à ce jour pas de résistance contre le puceron vert du pois. Toutefois, sa capacité à se protéger sous les feuilles et dans les boutons floraux complique l'efficacité de certaines solutions. De plus, sa colonisation préférentiellement autour de la floraison nécessite de bien considérer la réglementation abeille en vigueur.

Mesures prophylactiques



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent
Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

Résistance aux produits phytosanitaires

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de



Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

Consultez les notes nationales Biodiversité

Cliquer sur les images



La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Protection des pollinisateurs](#)

[Décision du conseil d'état du 26 avril 2024](#) : le pois (*Pisum sativum*) n'est plus reconnu comme culture non attractive. [L'arrêté abeille est donc applicable.](#)